

BOUGE



BULLETIN DE LIAISON DU
C.I.A.F.T.

MARS 1985
VOL. 3 NO. 5

TABLES DES MATIERES

DE LA PRESIDENTE.....	P. 1
DE LA VICE-PRESIDENTE.....	P. 2
RETOURNER AUX ETUDES SANS PERDRE L'AIDE SOCIALE.....	P. 3
MOT DE LA PERMANENTE.....	P. 5
LA COMMISSION BEAUDRY: OU EN SOMMES-NOUS?.....	P. 6
NOUVELLES DES TABLES DE CONCERTATION.....	P. 7
MISSION EN FRANCE ET EN SUEDE: RAPPORT.....	P. 9
LES COUPURES FONT RAVAGES.....	P. 14
UN DESIR A COMBLER	P. 16
NOUVELLES BREVES.....	P. 19
ANNONCES ET VOUS.....	P. 23

DE LA PRESIDENTE

CHERES MEMBRES,

Nous voici déjà en février, mois des creux de vague, mois où l'hiver nous semble interminable! Mais aujourd'hui, c'est différent. Le soleil radieux et la brise qui se réchauffe laisse pressentir des odeurs de printemps... Un regain d'énergie nous envahit... Un désir d'action renaît... Que c'est agréable!

Désir d'action fort précieux, car le C.I.A.F.T. pour se maintenir en forme doit reprendre sa gymnastique quotidienne. Premier exercice: recherche et demandes de subventions. C'est la base et c'est vital. Les autres exercices seront définis à partir du mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale. C'est le programme d'une athlète, je dirais presque olympique, mais qu'importe, nous nous sentons de taille! Déjà les membres du C.A. se partagent les dossiers selon leurs intérêts, leurs compétences ou leur disponibilité. La volonté est grande... et nous avons la tentation de dépasser nos limites...

Nous savons toutes que la décennie des femmes, décrétée par l'O.N.U. en 1975, se clôturera par la Conférence internationale de Nairobi en juillet prochain. L'année 1985 est donc importante en matière de bilan de la condition féminine. Plusieurs organismes ont déjà amorcé ce travail et l'ensemble de ces activités crée un momentum particulièrement propice à la réflexion... réflexion à laquelle le C.I.A.F.T., si jeune soit-il, se doit de participer. Le résultat positif de ces divers bilans nous permettra sans aucun doute de mieux relancer nos actions pour la prochaine décennie... C'est la grâce que je vous souhaite!

VOTRE PRESIDENTE

Claudette Lafrenière

DE LA VICE-PRESIDENTE

Nouvelle année, nouvel exécutif du Conseil d'administration, nouveau partage de responsabilités, nouvelle orientation du **BOUGE**. En effet, le bulletin de liaison de notre association prendra une nouvelle couleur en 1985.

Ceci répond à la nécessité de conserver ce médium d'information et surtout à la volonté exprimée par les membres votant lors de l'assemblée générale de décembre dernier. La recommandation 4 demande que: "**Le BOUGE fasse clairement office d'agent de liaison en continuant de paraître et que des membres, particulièrement en région se donnent comme mandat d'alimenter le BOUGE en information**". Ainsi donc, pour favoriser la participation des "membres en région" le nouvel exécutif a décidé que le bulletin prendrait à chaque parution la couleur d'une région donnée. La désignation du secteur provincial sera annoncée d'un **BOUGE** à l'autre. Le premier centre régional désigné sera l'Outaouais.

Nous invitons donc les membres de ce coin charmant à penser tout de suite à des articles permettant de faire connaître ce qui se passe chez elle en matière d'accessibilité des femmes à l'emploi. Dès que vous aurez des intentions "journalistiques" je vous invite à les communiquer à Lorraine Bédard (P.I.F. de Hull). Cette couleur régionale n'empêche pas les initiatives des autres membres du **C.I.R.F.T.** Si vous avez un texte à publier sur un sujet d'intérêt commun pour la condition de travail des femmes, ne vous gênez pas! Plus le **BOUGE** sera vivant et bien alimenté, plus il remplira sa mission première: nous enrichir les unes les autres afin de mieux servir notre clientèle.

Luce de Bellefeuille
vice-présidente,
responsable
du **BOUGE**

RETOURNER AUX ETUDES SANS PERDRE L'AIDE SOCIALE...

3.

Le 21 décembre dernier, on annonçait aux assistés sociaux chefs de famille monoparentale (près de 90% des femmes), que désormais des études post-secondaires leur étaient possibles sans crainte de pénalité. Rappelons nous le mémoire présenté à Madame Marois par le C.I.A.F.T., visant à faire modifier la loi d'aide sociale, afin de faciliter le retour au travail et/ou aux études des femmes chefs de famille et bénéficiaires d'aide sociale. Il était plus qu'urgent qu'on favorise le retour aux études à temps plein à cette clientèle qui devait ou bien s'endetter ou bien étudier à temps partiel faute de mieux. Ce programme du Ministère de la main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu permettra désormais aux bénéficiaires d'entreprendre des études collégiales ou universitaires, tout en conservant la totalité de leurs prestations. Voici ce qu'on offre de plus:

- maintien de la carte-médicaments
- frais de scolarité couverts
- frais de garde (max. 10.\$ par jour par enfant accordés sur pièces justificatives)
- allocation mensuelle de 100.\$ (transport, repas, autres)
- frais de déménagement si nécessaire (200.\$ max.)
- frais de manuels et d'équipement scolaires jusqu'à un maximum de 500.\$ par année.

Pour être éligible, il faut être chef de famille monoparentale depuis au moins 24 mois consécutifs.

Ce programme expérimental ne s'appliquera que pour une période d'une durée maximale de 24 mois ou 3 sessions. Depuis l'annonce du programme aux personnes directement concernées, chaque bénéficiaire ayant reçu une lettre de Mme Marois, l'information était bien difficile à obtenir dans les Centres Travail-Québec et au bureau de l'aide sociale et dans les institutions d'enseignement dont je suis. Annoncé tardivement, les intervenant(e)s travaillant directement auprès de cette clientèle ne possédaient pas encore toute l'information fin janvier. Ce programme n'a donc pu rejoindre pour la session hiver-85 que la clientèle potentielle des Services de l'éducation des adultes. Pour l'automne, il faut avant le 1^{er} mars avoir fait sa demande d'admission si l'on veut étudier à temps plein de jour au CEGEP ou à l'université. Sinon, ce sera à nouveau par le biais de l'Education des adultes que des cours à temps plein seront possibles, et dans certaines options seulement.

Il est regrettable de constater que ce programme n'offre aucune forme d'encadrement à ces adultes qui reviennent aux études, et qu'il ne dépasse par la limite de l'aide financière.

Responsable du programme "Retour aux études" chez les femmes, il m'est donné de constater à quel point ces dernières, lorsqu'elles reviennent aux études après 10 ou 15 ans d'arrêt, se trouvent face à un défi de taille. Peu confiantes en elles mêmes, elles doutent souvent de leurs capacités d'apprendre, se sentent démunies. Dans cette réorganisation de vie, elles ont besoin de support, car c'est aussi toute la famille dont elles sont le chef, qui aura également à vivre ces changements majeurs. Plusieurs CEGEPS ont depuis quelques années mis sur pied des programmes spécifiques pour les femmes qui effectuent un retour aux études, à plus forte raison cette session d'outillage devrait-elle être offerte aux femmes chefs de famille qui en feraient la demande, et il ne faudrait pas comptabiliser cette session dans la banque allouée par le programme. Il faudrait également que le M.M.S.R. prévoit un budget permettant aux institutions d'offrir l'encadrement nécessaire aux femmes qui démarrent dans ce programme de retour aux études.

Renée Dubuc

Transition-travail CEGEP de Rosemont

MOT DE LA PERMANENTE

Trois mois déjà depuis la tenue du 2e Congrès annuel du C.I.A.F.T. et nous sommes déjà à planifier le prochain. Afin de le rendre le plus conforme possible à vos souhaits, j'ai compilé les données des 26 formulaires d'évaluation qui nous sont parvenus. J'ai aussi pris la résolution de ne plus jamais quitter un Congrès sans remettre mon évaluation. Eh oui! Je ne les remplissais à peu près jamais. Comme les points de vue changent dépendant à quel bout de la banquettes on est placée. C'est je crois tout à fait normal.

A l'égard du Congrès en général, le taux de satisfaction est de 86%. Voici d'abord les taux de satisfaction quant aux différents items que vous deviez cocher de 1 à 4.

organisation générale	86%
Horaire	75%
Contenu	77%
Date	69%
Lieux	73%
Repas	63%
Note globale	86%

Nous constatons que l'insatisfaction la plus générale concerne les repas. Malgré nos efforts de planification des menus, il nous faudrait mettre la main à la pâte... ce qui est hautement improbable. Le deuxième item le moins satisfaisant: la date. Je m'empresse de vous indiquer la date probable du Congrès de cet automne qui se tiendra les 14 et 15 novembre. En espérant qu'elle vous conviendra mieux et que l'annonce immédiate vous permettra de le prévoir à votre agenda afin que nous puissions nous rencontrer en très grand nombre.

Nous retenons que le temps alloué aux ateliers est en général considéré comme trop court et que vous désirez des ateliers spécifiques à la clientèle que nous desservons.

Une autre suggestion intéressante est une rotation des ateliers afin de permettre d'assister aux différents ateliers qui vous intéresse. Nous tenons à souligner les nombreux commentaires élogieux concernant les animatrices et les personnes ressources des différents ateliers. BRAVO A TOUTES! Nous tacherons aussi d'améliorer la formule de l'assemblée générale afin de la rendre plus intéressante.

Toutes suggestions à ce sujet seraient accueillies avec joie!
Le comité Contenu du prochain Congrès se formera en mai. Si vous voulez être partie prenante et influencer sur son allure, contactez-moi. Ce comité se réunira environ sept fois.

Lysse Leduc
Permanente au C.I.A.F.T.

LA COMMISSION BEAUDRY : OÙ EN SOMMES-NOUS?

Au cours du Congrès de décembre dernier, vous toutes, membres du C.I.A.F.T., avez eu l'occasion de prendre connaissance du mémoire qui devait être présenté à la Commission Beaudry lundi le 17 décembre. Pour celles d'entre vous que la question intéresse, je viens donner ici un petit compte-rendu du déroulement de la rencontre.

Peut-être devrais-je d'abord mentionner que le C.I.A.F.T. était représenté par cinq personnes, soient: Lyse Leduc (C.I.A.F.T.), Denise Perron (T.N.T.), Diane Lemieux et Odette Michaud (les deux avocates qui ont participé à la rédaction du mémoire), et Denise Marquis (Club de placement).

À la suite de la présentation du C.I.A.F.T. et de nos principales recommandations, les réactions n'ont pas tardé à venir de la part des commissaires:

"Vous semblez vouloir éliminer le travail à temps partiel alors que, selon les statistiques, les femmes veulent du travail à temps partiel."

"Croyez-vous que c'est réaliste pour l'employeur d'accepter l'abolition du temps supplémentaire obligatoire?"

"Est-ce que vous réalisez que la nature de vos recommandations remet en question les fondements des conventions collectives?"

"Est-ce que vous ne pensez pas que les femmes ont nettement plus de facilités à intégrer les métiers non-traditionnels qu'elles n'en avaient il y a quelques années?"

Voilà quelques-unes des questions qui nous ont été posées, questions qui reflètent assez bien le ton de l'ensemble des échanges. Avons-nous l'impression que notre mémoire a été bien reçu? Oui, mais.....

"Il y a, semble-t-il, tellement de contraintes, chez l'employeur, et puis la productivité, il faut y penser....."

Cependant, on nous a félicitées pour la qualité du travail accompli. Bref, nous en sommes ressorties satisfaites mais conscientes que les gains vont continuer de se faire petit à petit, et qu'il reste du travail à abattre pour faciliter l'accès des femmes au marché du travail.

La prochaine étape se fera en mars prochain. Une rencontre avec les responsables de la Commission devrait permettre d'identifier les sujets thèmes qui intéressent plus particulièrement les différents types de partenaires, et de définir le niveau de participation aux discussions qui suivront sur les divers champs.

Voilà où nous en sommes, à suivre.....

Denise Marquis
Responsable du dossier

N.B. Nous avons présenté notre document devant une salle à peu près vide, ce qui, je crois a produit un effet de "tiédeur" au niveau des échanges. La prochaine fois, il faudra prévoir une plus grande représentation de femmes pour y mettre plus de vie et plus de poids.

NOUVELLES DES TABLES DE CONCERTATION

MONTREAL-LAVAL

Depuis septembre 1984, la table de concertation Montréal-Laval s'est réunie à trois reprises, en octobre, en novembre et en janvier. La réunion du mois d'octobre a permis de faire le point après les vacances et de préparer l'année qui vient. Il y a été entendu que la table de concertation doit permettre que circulent et s'échangent informations, documents et outils de travail.

C'est dans ce contexte que nous avons invité, à notre réunion du mois de novembre, des personnes provenant d'Emploi et Immigration Canada. Madame Mimi Cartier, du dossier de la stratégie d'emploi pour les femmes au Québec, Monsieur Claude Leblanc, responsable de ce même dossier pour la région de Montréal et Monsieur Jean-Guy Roy nous ont expliqué les divers services et programmes offerts aux femmes désirant intégrer le marché du travail.

Devant l'intérêt suscité par une telle rencontre, la table de Montréal-Laval invitait, pour sa réunion du mois de janvier, des représentantes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. Madame Francine Bélanger, directrice du Bureau de la condition de la femme au travail et Madame Jocelyne Chassé, répondante de la condition féminine à la Direction régionale de Montréal du M.M.S.R., nous ont présenté les services et programmes offerts aux Québécoises.

Ces deux rencontres nous ont permis de mieux connaître les programmes destinés aux femmes par les deux piliers de gouvernement, de prendre connaissance aussi des organigrammes des deux ministères concernés, de savoir qui fait quoi et d'obtenir noms et numéros de téléphone pour renseignements supplémentaires.

Ce fut une mine d'or d'informations sur ces deux géants que sont Emploi et Immigration du Canada et le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec.

Merci aux personnes-ressources qui se sont déplacées pour venir rencontrer la table de concertation Montréal-Laval.

Marie Laurier

QUEBEC

Une réunion de la table de concertation régionale de Québec s'est tenue le jeudi 24 janvier 1985 où le thème discuté était les liens de la table de concertation avec le **C.I.A.F.T.** A cette occasion madame Lyse Leduc, permanente au **C.I.A.F.T.**, s'est jointe à nous pour nous parler de l'historique de cet organisme, de ses objectifs, de ses buts et réalisations depuis le début de son existence, ainsi que de l'importance pour le **C.I.A.F.T.** d'être représentatif, i.e. plus concrètement d'avoir des membres. Madame Leduc a donc profité de l'occasion pour inviter les intervenantes de la région à devenir membre du **C.I.A.F.T.**

Egalement, suite à l'atelier sur les tables de concertation donné lors du Congrès de décembre 1984, et dans lequel une proposition avait été formulée, à savoir, que les tables de concertation régionales deviennent membres du **C.I.A.F.T.**, Madame Lyse Leduc nous a fait remarquer qu'étant donné que ces tables régionales ne sont pas un organisme comme tel, leur membership devient par le fait même impossible...

Donc, même si chacune des membres d'une table régionale est membre du **C.I.A.F.T.**, la table elle-même ne l'est pas.

En fait toute la discussion tournait beaucoup autour de la structure et de la représentativité du **C.I.A.F.T.**, et l'importance, autant pour l'organisme que pour les tables régionales, d'entretenir un lien concret de façon à s'entraider. Il demeure pour l'instant que le lien le plus concret et le plus efficace entre les membres du **C.I.A.F.T.** est le bulletin de liaison: **BOUGE**. Il est bien évident que cet outil de communication deviendra riche et précieux dans la mesure où les membres voudront bien s'en servir.

La prochaine table de concertation régionale de **QUEBEC** se tiendra le 28 février 1985 et portera sur les changements apportés à la loi d'aide sociale (suite au dossier du **C.I.A.F.T.** l'an dernier) concernant les femmes cheffes de famille, assistées sociales désirant retourner aux études collégiales ou universitaires. En effet, de nouvelles mesures ont été mises en oeuvre, en janvier dernier pour faciliter l'accès à ces femmes aux études supérieures. La table de concertation de Québec désire être mieux informée sur ces changements de façon à pouvoir: 1e juger de leur pertinence et demander des ajustements, s'il y a lieu; 2e à son tour en informer sa clientèle.

Christiane Tessier

UNE LOI... INTERESSANTE

□ LA LOI SUR "L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES".

Piloté par le Ministère des droits de la femme et en vigueur depuis juillet 83 et est désormais incluse au Code du travail

- reconnaît une égalité de droits entre les hommes et les femmes par rapport à l'embauche, la promotion, le licenciement. Sous peine de discrimination, le tribunal peut imposer à l'employeur des mesures de redressement pour rétablir l'équilibre professionnel dans l'entreprise.
- Cette loi autorise par ailleurs des mesures de rattrapage pour corriger des déséquilibres au niveau de la représentation des femmes.
- Ce qui est tout à fait novateur et intéressant, au niveau des moyens dont est doté cette loi c'est qu'elle impose à toutes les entreprises de 50 employés et plus, l'obligation de produire un rapport annuel d'entreprise où doit figurer de façon chiffrée la situation comparée des femmes et des hommes et ce concernant l'embauche, la formation, les promotions, la rémunération, la classification et la gratification, ce pour chaque catégorie professionnelle. Dans ce rapport, une analyse explicative doit être faite indiquant entre autre les moyens et actions envisagés par l'entreprise pour améliorer l'égalité et les coûts prévus. Ce rapport est soumis et discuté au comité d'entreprise puis doit être soumis à l'inspection du travail. Ce rapport doit être rendu disponible aux salariés (es) sur demande.
- Ce rapport peut donner lieu à la négociation d'un plan d'égalité d'ensemble avec le syndicat.
- Un Conseil supérieure de l'égalité professionnelle où siègent des représentants du gouvernement, des syndicats et des "organismes experts" (dont une déléguée des groupes de femmes) suit l'évolution de ce dossier.
- Une aide financière gouvernementale peut être obtenu dans le cas d'un plan jugé exemplaire.

□ UN EXEMPLE: LA COMPAGNIE MOULINEX

- 9700 employés dont 5700 sont des femmes et 84% des femmes sont "ouvriers" donc au plus bas niveau dans l'entreprise.
- L'implantation de technologies nouvelles a donné lieu à une réorganisation visant à recycler le personnel en place.
- Un plan d'égalité des chances est mis en place et vise à obtenir de la formation professionnelle à 50 femmes en technologie électronique:
 - durée: 2 ans à raison de 1 jour/semaine sans perte salariale;
 - promesse de promotion d'ouvrière à ouvrière professionnelle, niveau que peu de femmes franchissent dans l'entreprise.

LE MINISTÈRE DES DROITS DE LA FEMME: SE DEUT LE MOTEUR DE LA CONDITION FÉMININE.

En France, il m'est apparu que le Ministère des droits de la femme constituait un élément prépondérant dans le champ de la condition féminine, avec le pouvoir, et les ressources: soit un réseau de 26 déléguées régionales siégeant à leur Conseil régional de préfecture et une soixantaine de chargés de mission postés dans les divers départements.

Depuis l'avènement du gouvernement socialiste, une grande part des pouvoirs de décision ont été décentralisés et rapatriés vers les Conseils régionaux. Ainsi chaque région établit entre autre son plan d'action au chapitre de la formation professionnelle. Et, élément non négligeable, il faut savoir que les employeurs ont l'obligation d'affecter 1.1% de leur masse salariale à la formation professionnelle. (une recommandation semblable de la Commission chez nous n'a pas été retenue à ce chapitre). Il revient à un comité paritaire d'entreprise de fixer les besoins et clientèles ciblées. Comme au niveau national, priorité a été donnée à la "filiale électronique", chacune des régions détermine en concertation avec les partenaires sociaux les priorités de clientèle et de formation à la lumière des conjonctures régionales.

Le rôles des déléguées, contacts et appuis qu'elles peuvent avoir dans le milieu des associations féminines et des entreprises associées à leur capacité de négocier deviennent alors des éléments clés.

C'est le Ministère également qui subventionne ou pilote auprès d'autres ministères les projets des associations féminines. Le réseau C.I.D.E. (Centre d'information sur les droits des femmes) qui regroupe 200 points de service à travers le pays, reçoit un bon morceau. Ce n'est pas un groupe de femmes: son rôle est informatif; il alimente le Ministère de ses analyses et sert de porte voix aux politiques... et recours en place. Peu d'initiative de groupes axés sur le travail semblent recevoir d'appuis financiers et lorsque c'est le cas, celle-ci doit cadrer avec les priorités et orientations fixées. Ce qui pourrait expliquer en partie le peu de vitalité du mouvement des femmes en France.

En rapport avec les changements technologiques, ce Ministère mise essentiellement sur la formation professionnelle dispensée en institution ou en entreprise dans le cadre de plan d'égalité. Peu de projets d'éducation populaires y sont reliés. Les coûts financiers de ces projets se partagent généralement entre ce ministère, d'autres ministères, les Conseils régionaux et les entreprises.

□ QUELQUES EXEMPLES:

- 1) **Siris-Renault** - Firme de consultants en réorganisation et formation qui par contrat de service dispense un programme de technique d'informatique industrielle à 20 femmes sur une durée de 6 mois.
- 2) **Elletel** - Piloté par l'A.F.I. (Agence femmes information). Dans le cadre d'un projet gouvernemental qui met à la dispo-

sition des foyers 300,000 postes TV micro-informatique "Minitel". Cette agence d'information a mis au point une chronique sur écran comprenant un journal à rubrique dont une liste des formations courte et longue durée reliées aux technologies, une messagerie thématique pour inciter des échanges entre usagères (ers). De plus elle dispose des ateliers pratiques sur l'utilisation du "Minitel".

- 3) **Projet UGO** - 3 régions ont unifié leurs efforts et dispensent des programmes de remise à niveau pour femmes en vue d'une formation liée aux nouvelles technologies.

Enfin, ce Ministère compte beaucoup sur l'émergence de programmes d'égalité des chances comme celui de Moulinex afin de recycler en entreprise des femmes touchées par les changements technologiques.

LE SYNDICAT: UN EXEMPLE LA C.F.D.T.

Cette centrale syndicale, l'une des plus importante en France est d'allégeance socialiste. Elle se préoccupe des problèmes spécifiques des femmes depuis 1976. Comme la majorité des grands syndicats, sa structure et sa représentation est à majorité masculine. Essouffées, certaines pionnières ont dû investir ailleurs leurs énergies militantes sur la condition féminine. C'est du moins le point de vue de représentantes de groupes de femmes et de chercheuses rencontrées. L'actuelle loi sur l'égalité professionnelle serait fortement inspirée des positions de la C.F.D.T. Madame Claire Sutter, d'ailleurs responsable depuis peu du suivi de cette loi au Ministère des droits de la femme, siégeait auparavant au Bureau confédéral de ce syndicat avec un mandat précis sur l'égalité professionnelle. Les efforts de ce syndicat porte actuellement sur la mixité de leur structure avec la mise en place de comité de condition féminine, le fonctionnement d'une Commission confédérale des travailleuses et un réseau de répondantes dans toutes les commissions thématiques. Des sessions de formation sont également organisées à l'intention des déléguées C.F.D.T sur les comités d'entreprise afin de les outiller sur leur rôle en rapport avec la loi sur l'égalité professionnelle et l'utilisation des rapports d'entreprises. En rapport avec l'arrivée des nouvelles technologies leurs revendications portent sur l'insertion de clauses préventives aux conventions collectives, la réduction de la semaine de travail, le partage du travail et de régime de travail à temps partiel. Historiquement opposé au temps partiel, la C.F.D.T. aurait révisé ses positions sur la pression de ses membres, adoptant ainsi ou à peu près la position gouvernementale.

LES GROUPES DE FEMMES SE FONT RARES EN FRANCE

Nous en avons rencontré 3 qui furent certainement parmi les contacts les plus chaleureux et décontractés que nous ayons eu... à vrai dire il est à se demander s'il y a un mouvement des femmes en France. Avant 1968, il n'y en avait pas... avant 1978 non plus et depuis bien peu d'élans menés surtout par des intellectuelles et véhiculant des discours plus hermétiques que collés aux réalités de la vie des femmes. Celles qui restent se battent pour survivre et se faire entendre avec l'absence de moyens financiers et la démobilisation qui risque de s'installer à tout moment.

Les contacts des groupes avec l'appareil gouvernemental sont liés surtout au financement. Par ailleurs en région et dans les départements les associations sont davantage consultées et supportées. Peu de groupes sont mobilisés sur les questions du travail: le G.R.I.E.F. est l'un de ceux là. Il origine d'une association formée des Groupes Interentreprises pour l'Emploi des Femmes qui ont été actifs en France dès 1974. Ils se sont graduellement éteint et l'association a repris le flambeau en les regroupant en 1980. Ses actions principales portent sur le temps partiel qu'elle rejète comme formule de travail, la loi sur l'égalité professionnelle où elles ont été actives et le demeurent via une présence au Conseil supérieur sur l'égalité professionnelle et enfin les nouvelles technologies qu'elles commencent à peine à cerner, ayant entre autre comme projet l'organisation d'atelier-rencontre et la publication d'un document illustrant leurs positions sur la question. Suivant de près les activités de la Coordination Européenne des Femmes, ce groupe y puise une force collective lui permettant des analyses et interventions conjuguées à celles d'autres groupes de la Communauté européenne sur les question du travail.

CONCLUSION

Il demeure extrêmement ardu de plonger dans une autre société et d'en ressortir avec une vision un tant soit peu articulée surtout dans le champs de la condition féminine où rentabilité se conjugue toujours avec résistance et militance avec politique. J'en retiens tout de même que le programme de remise à niveau ou de formation sur mesure sont intéressant et "exportable". Que le rétrécissement des budgets consacrés aux femmes au profit des jeunes se vit ailleurs et mérite réflexion.

Que la décentralisation des décisions et pouvoirs au niveau des régions comporte des avantages mais aussi des risques à calculer. Que le congé-éducation est une voie à pousser ici. Qu'au delà de la formation professionnelle comme issue ultime d'adaptation aux nouvelles technologies d'autres interventions doivent se mener: éducation populaire, atelier de manipulation, intervention en milieu scolaire, etc. Que la loi sur l'égalité professionnelle devienne une expérience fort intéressante à suivre de près surtout par les moyens dont elle s'est dotés: les rapports d'entreprises obligatoires et l'ouverture au programme de redressement et d'égalité des chances.

Enfin je ne crois pas que le seul moyen d'assurer des acquis soit via la voie étatique. La dynamique des mouvements sociaux et des groupes de femmes est nécessaire à la santé collective.

Louise Fortin
C.S.F.

P.S. Un rapport plus étoffé est en gestation de même qu'une bibliographie annotée. Ces documents pourront vous être rendu disponible sur demande.

LES COUPURES FONT BRUVAGES...

"UN MAL QUI REPAND LA TERREUR...
ILS NE MOURRAIENT PAS TOUS
MAIS TOUS ETAIENT FRAPPEES" La Fontaine.

Les coupures de budget depuis un an ou deux au niveau des programmes de retour au travail, autant ceux subventionnés par le fédéral que le provincial vont-elles entraîner une diminution de la qualité des services offerts aux femmes?

C'est une interrogation qui est présente à la table du conseil d'administration du C.I.R.F.T. Qui mieux que toi chère lectrice et nous ensemble, pouvons fournir une réponse, afin d'analyser les conséquences qui s'ensuivront. Nous avons besoin que tu t'interroges comme nous et que tu constates c'est quoi qui arrive ou qui risque d'arriver chez vous d'ici un an et plus.

On entend parler de plus de création de projets (ex.: SEMO - est passé de 32 à 63 projets cette année) mais de moins d'enveloppes budgétaires pour chacun. Quels sont les conséquences? Fermeture de postes? Diminution de services? Baisse de salaires pour les intervenantes? Diminution des coûts de fonctionnement? Augmentation de placements? Quantités de placements? Normes plus rigides?

Qu'arrive-t-il ou que risque-t-il d'arriver aux programmes sur la fin d'un terme au fédéral? Quelles sont les chances de pouvoir être subventionnée par le provincial? Puisque l'on parle d'un seul SEMO FEMMES par région, de négociation de termes de 18 mois pour cette année. Que leur restera-t-il? Est-ce réaliste un seul? Est-ce suffisant? Qui décide? Qui est consulté?

Les programmes en institution (ex. Transition au travail) ont vu leur budget accru pour un rayonnement en province. Est-ce que l'on déplace d'une place pour l'autre? Veut-on remplacer les projets plus indépendants pour conserver plus de contrôle?

De nouveaux critères ont été élaborés. Quels avantages ou désavantages vivent les projets? Ex. les SEMO: changements depuis 85, les Cies de travailleurs changements depuis avril 84.

Toutes ces questions tournent en rond et il faudrait que chaque projet prenne le temps de les aligner, pour développer une unité d'action et des stratégies pour prévenir des pertes de bons projets et les essoufflements des autres. Le C.I.A.F.T. peut rassembler tout ça, mais le C.I.A.F.T. c'est aussi toi... Je m'intéresse particulièrement à ce dossier et je souhaite que plusieurs de vous utilisent le prochain **BOUGE** pour nous parler de comment ça se vit chez eux la réalité financière depuis un an et comment elles perçoivent déjà les conséquences pour le futur.

SUIS-JE LA SEULE A ME QUESTIONNER? ALORS A TOI LA PAROLE...
ET ECRIS-MOI POUR LE 1^e MAI.

Lorraine Bédard

P.I.F. (Projet d'intégration des femmes de l'Outaouais)

UN DESIR A COMBLER...

Lors du dernier Congrès, en décembre dernier, plusieurs membres souhaitaient que le C.I.A.F.T. favorise des possibilités d'échanges et de ressourcement entre les intervenantes des différents programmes de retour au travail.

Ce n'est pas la première fois que ce désir est exprimé et à chaque fois plusieurs partent déçus du peu de temps consacré à ces échanges.

Nouvelle au C.A., j'ai choisi de consacrer de mon énergie à mettre sur pied les "formes" de ces possibilités. J'ai besoin de votre collaboration, j'ai besoin que vous me communiquiez vos attentes, vos suggestions, et aussi vos disponibilités.

VOS REPONSES LE PLUS DITE POSSIBLE:

1. Je désire une rencontre avant le prochain Congrès (automne 85)?

OUI NON

En mai En juin Autre _____

En semaine Le samedi

2. Je préfère que le C.I.A.F.T. combine cette rencontre avec le Congrès?

OUI NON

Une demi journée de plus? OUI NON

Une journée de plus? OUI NON

3. Je veux connaître ce que font les autres intervenantes?

OUI NON

4. Je veux partager mon expérience?

OUI

NON

5. J'ai besoin de parler des difficultés et des interrogations que je vis dans mon travail?

OUI

NON

6. J'ai besoin de discuter et de trouver des solutions à mes interrogations avec d'autres?

OUI

NON

7. Je veux découvrir et inventer avec d'autres des idées nouvelles dans mon travail?

OUI

NON

- Parmi les énoncés 3 - 5 - 6 - 7 choisir les 2 points les plus importants (encercles-les) pour toi. As-tu d'autres attentes?

3 - 5 - 6 - 7

8. De quoi aimerais-tu parler et entendre parler?

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - vos fonctionnements | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos problèmes de sélection | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos stratégies avec les employeurs | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos manières d'orienter les femmes | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos activités de formation | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos moyens de financement | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - la gestion de personnel | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - vos manières d'animer | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - autres _____ | | |
-

INDIQUER PAR UN CHIFFRE LES 4 PLUS IMPORTANTS POUR TOI.

9. Accepterais-tu d'animer un atelier, c.a.d. seulement faciliter l'échange entre les participantes?

OUI NON

TON NOM _____

TON NO DE Téléphone _____

10. Cette sorte d'activité de ressourcement devrait-elle exister comme un service du C.I.R.F.T. à ses membres? Juges-tu qu'il est très important, souhaitable à l'occasion d'une demande?

"La fidélité de vos réponses permettra la réalisation de votre désir."

AU PLAISIR DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Lorraine Bédard
Membre du C.A.

NOUVELLES BREVES

• Lors du Congrès de décembre dernier, les participantes ont pu se procurer sur place le "Rapport synthèse des commentaires, avis et recommandations présentés par le "siège des groupes de femmes" au terme de la deuxième rencontre de la conférence sur l'électronique et l'informatique, tenue à Montréal les 22 et 23 mars 1984.

Nous aimerions recevoir vos commentaires concernant ce rapport. Vous trouverez à la fin de ce document une page que vous n'avez qu'à remplir et à nous poster avant le 25 mars 1985

• Le C.I.A.F.T. a engagé Solange Boivin depuis le 4 mars 85 pour l'implantation de deux nouvelles tables de concertation: une dans la région de l'Estrie et l'autre au Saguenay Lac St-Jean. Bonne chance.

• Les dates du 3e CONGRES DU C.I.A.F.T. ont été choisies: les "14 et 15 novembre 85. Empressez-vous de l'inscrire à votre agenda.

• CENTRE ETAPE RECEVAIT...

Histoire de rendre la politesse aux employeurs/eures qui nous ont reçues depuis 5 ans, histoire également de solliciter leur collaboration prochains mois, **CENTRE ETAPE** décidait en janvier 1985 d'annoncer officiellement le renouvellement de son mandat par le biais d'un 5 à 7 amical (tenu le 29 janvier 85) où ex-participantes et employeurs/eures avaient été conviés/ées.

Dans une atmosphère chaleureuse et détendue nous avons lancé notre nouveau programme pour les 18 prochains mois, incitant les employeurs/eures à poursuivre la collaboration entamée et à diffuser les services de **Centre Etape** auprès de confrères/consoeurs/employeurs/eures.

Une trentaine de personnes ont répondu à notre invitation, et si l'on juge la nécessité de l'expérience par la demande que nos invités/ées nous ont formulée, i.e. de réitérer l'an prochain, on peut considérer le tout comme étant très positif.

Christiane Tessier

Agente de liaison Centre Etape Québec

BOUGE??? BOUGE??? BOUGE???... QU'EST-CE QUE CA VEUT DIRE?

QUI CONNAIT LA SIGNIFICATION DE B.O.U.G.E.?

Ce concours est ouvert à toute personne à l'exception des membres du C/A, ex. et néo, des membres de l'équipe de rédaction, ex. et néo et de leur-e-conjoint-e.

PRIX A LA GAGNANTE. Le droit de faire partie de l'équipe de rédaction ou de siéger sur tout autre comité de son choix.
Nous attendons vos réponses.

• "**LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION**" vient de paraître aux éditions de l'Université de Sherbrooke. Cet ouvrage consigne les actes du symposium tenu à l'Université de Sherbrooke le 24 mai 84 et expose diverses recherches et diverses optiques permettant de faire progresser ce dossier essentiel de la Reconnaissance des acquis.

Pour se le procurer: Direction général de l'éducation permanente
Local 071 - Pavillon de la Faculté d'éducation
Université Sherbrooke
Sherbrooke J1K 2R
(819) 821-7670
Coût: 7.50\$ l'unité

• **COLLOQUE AYANT POUR THEME " RECONNAITRE LES ACQUIS
EXPERIENTIELS A L'UNIVERSITE: POURQUOI, COMMENT?**

Ce COLLOQUE se tiendra du 21 au 24 mai 1985 à Sherbrooke et est organisé par la Direction générale de l'éducation permanente de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec l'A.C.D.E.A.U.L.F. (Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française) et le Ministère de l'Éducation.

• **COLLOQUE DE LA C.E.Q. LES 28 ET 29 MARS** ayant pour thème "LES NOUVELLES TECHNOLOGIES". Ce colloque se tiendra à Montréal au Palais des Congrès.

Pour inscription: M. Jocelyn Berthelot
C.E.Q.
2336, Chemin Sainte-Foy
Ste-Foy G1U 4E5

COUT: 25.00\$ par personne

• Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration du C.I.A.F.T. s'est partagé les dossiers, comités et responsabilité de la façon suivante:

- | | |
|---|--|
| - Claudette Lafrenière
présidente | . dossier sciences et technologies |
| - Luce de Bellefeuille
vice-présidente | . Bulletin de liaison |
| - Denise Marquis
secrétaire | . Commission Beaudry |
| - Madeleine Berthiaume
Trésorière | . Dossier discrimination systémique |
| - Suzanne Blache
conseillère | . Décennies 85 - Comité finance-
ment |
| - Renée Dubuc
conseillère | . Comité contenu du Congrès |
| - Marie Laurier
conseillère | . Comités priorités et évaluation |

- Lorraine Bédard
conseillère

. Campagne de publicité auprès des
médias et besoins

• Entrepreneurship au féminin

Des démarches ont été entreprises auprès du Ministère de la science et de la technologie concernant les sessions de formation en entrepreneurship au féminin afin que les membres du C.I.A.F.T. puissent bénéficier de cette formation.

Actuellement les possibilités semblent minces. Nous essayerons de voir d'autres possibilités. A suivre.

- Suzanne Blache, membre du Conseil d'administration du C.I.A.F.T. et directrice du Trait d'Union à Sherbrooke a été nommée au sein du groupe de femmes qui participait les 2 et 3 février dernier à la Rencontre nationale des femmes dans le cadre de "DECISIONS 85". Lors de cette rencontre elle fut désignée, avec 24 autres femmes, à participer à la Conférence nationale du mois de mai. Elle représenter, avec 10 autres femmes, les associations nationales.
-

ANNONCES - ET - VOUS

En cette année internationale de la jeunesse soit: 8 mars 1985 -
DIALOGUE FEMMES-FILLES.

Un espace blanc au bas de l'affiche permet d'y annoncer la tenue d'activités spécifiques.

- PRET ET LOCATION DE VIDEOCASSETTES

"FILLES OU FEMMES" ... est un document qui présente des témoignages d'adolescentes, de mères d'adolescentes et d'intervenantes auprès des jeunes sur les relations entre les filles et les femmes. Par-delà les conflits du quotidien, filles et femmes cherchent-elles leurs affinités, partagent-elles leurs expériences, leurs idées? Se veulent-elles solidaires pour améliorer leurs conditions de vie? Voilà les principaux thèmes auxquels ce document nous amène à réfléchir.

DUREE: 28 minutes
FORMAT: Vidéocassettes couleur 3/4" et 1/2" VHS
DISTRIBUTION GRATUITE: Conseil du statut de la femme
 Direction des communications
 a/s Comité du 8 mars
 8, rue Cook, bureau 300, 3e étage
 Québec G1R 5J7

"L'AVENEMENT DES COLS ROSES" ... est une fresque historique et actuelle des choix d'orientation de femmes. Ce document tente de cerner certains déterminants qui ont amené la majorité des femmes à se cantonner dans des secteurs d'études et d'emplois traditionnellement féminins. Par ailleurs, des changements s'amorcent et ce documentaire nous éclaire sur les motivations de certaines d'entre elles à oeuvrer dans des chasses-gardées masculines.

DUREE: 16 minutes
FORMAT: Vidéocassettes couleur 3/4" et 1/2" VHS

DISTRIBUTION GRATUITE: Conseil du statut de la femme
 Direction des communications
 a/s Comité du 8 mars
 8, rue Cook, bureau 300, 3e étage
 Québec G1R 5J7

"DECLIC"... tente par sa démarche, son langage, et par l'atmosphère fantaisiste créée grâce aux costumes et aux décors, de toucher les jeunes en illustrant, avec humour, leur univers. L'objectif de ce document est de prévenir l'abandon scolaire. A la manière de vidéogrammes à la mode, "DECLIC" présente une histoire qui est, en fait, une succession de situations symboliques qui permettront de déclencher des discussions sur le décrochage.

DUREE: 29 minutes
FORMAT: Vidéocassettes couleur 3/4"
DISTRIBUTION GRATUITE: Adresser votre demande à votre Direction régionale au ministère de l'Education du Québec.

"QUAND TOI TU VEUX PAS"... est un document d'intervention du harcèlement sexuel. Tournées en partie dans une polyvalente, les scènes ne manqueront pas de démontrer de nombreux exemples quotidiens de harcèlement sexuel dans lesquels les jeunes se reconnaîtront. "QUAND TOI TU VEUX PAS" fait appel à la solidarité contre les attitudes blessantes et agressives, quelles qu'elles soient, et propose des alternatives au silence.

DUREE: 30 minutes
FORMAT: Vidéocassettes 3/4", 1/2" BETA et 1/2" VHS
DISTRIBUTION: Parlimage
 4572, avenue de Lorimier
 Montréal H2H 2B5
 (514) 526-4423

COUTS DE LOCATION: * 65.00\$
 52.00\$ (institutions scolaires)

* Grâce aux différents organismes gouvernementaux, qui ont collaboré à la réalisation de ce vidéo, une réduction de 20% sur son prix de vente et de location est offert aux institutions d'enseignement du Québec.

"COMME JEUNESSE SE PASSE"... est un document qui traite de la sexualité des adolescentes. Les temps ont changé et "COMME JEUNESSE SE PASSE" en témoigne avec force. Mais plus ça change, plus c'est pareil.

Et jeunesse se passe au gré de multiples non-sens de la bonne conscience sociale. "...Comment les jeunes vivent-ils leur sexualité? Ce document vient éclairer le débat en laissant la parole aux jeunes eux-mêmes.

DUREE: 45 minutes
FORMAT: Videocassettes couleur 3/4"
DISTRIBUTION: Vidéo-Femmes
 10, rue McMahon, 3e étage
 Québec G1R 3S1
 (514) 692-3090

COUTS DE LOCATION: 100.00\$
 60.00\$ (groupes communautaires)

"EXPLORONS DE NOUVEAUX ESPACES"... présente les témoignages de filles au secondaire, au collégial et à l'université, de même que ceux de femmes au travail qui ont choisi des métiers non traditionnels. L'électronique, la mécanique, la coupe de viande, l'aérotechnique, les techniques de matières plastiques et le génie mécanique font partie des options privilégiées. On y entend aussi l'avis d'une démographe sur les choix de carrières prometteurs.

DUREE: 28 minutes
FORMAT: Vidéocassettes couleur 3/4", 1/2" BETA et VHS
DISTRIBUTION GRATUITE: Adresser votre demande à votre Direction régionale du ministère de l'Éducation du Québec.
